Les gestionnaires des activités sociales et culturelles du CSE, les Dupont (CGC) et Dupond (CFDT), s'enorqueillissent de présenter « un courageux budget à l'équilibre pour Dupont ». « Je dirais même plus un début ibérique orageux, heu l'équilibre dans le budget pour Dupond». On résistera d'autant plus facilement à la tentation de donner un bon point aux prétendus bons élèves que, pour eux, l'équilibre passe par l'austérité et plante une première banderille à la solidarité. Mais les avez-vous élus pour ça ?

SOUS L'ÉQUILIBRE, L'AUSTÉRITÉ

- Diminution du nombre de spectacle et des montants de remboursement de Billetterie subventionnée de 65 € pour tous à 30 € et 15 € pour les enfants et conjoints ;
- Confusion des plafonds de remboursements sport/culture et billetterie, obligeant à choisir ou à renoncer ;
- Diminution du budget des bourses d'études ;
- Amputation du budget Solidarité ;
- Suppression en loucedé de la Médiathèque ;
- Suppression en catimini des cours de langues ;
- Coupe claire dans le budget tourisme et vols secs avec en corollaire un coup de rabot de 5 points de remboursement pour chaque tranche du quotient familial envisagé rapidement.

Tout ceci alors que le CSE dispose d'une trésorerie de 1.4 M€ et de très confortables réserves dépassant les 2 M€ avant la réalisation de la vente de « La Clé », synonyme d'une rentrée de cash de 4 M€ minimum, qui devrait intervenir sous peu. Cet apport permettra sans aucun doute de présenter des comptes à l'équilibre eux aussi.

Alors, à peine 9 mois après leur arrivée à la tête du CSE pourquoi rognent-ils sur les droits de tous, en défavorisant en premier lieu les familles et les plus bas salaires ?

Serait-ce parce que le budget reposerait sur un postulat, une vision totalitaire des affaires : le CSE ouvert à tous, doit bénéficier à tous et être utilisé par tous. Ha, bon ? Cette « logique » poussée à son paroxysme voudrait que le budget dudit CSE soit divisé entre tous chaque année, ce qu'ils se gardent pourtant de faire.

Il y a encore loin de la coupe aux lèvres, et les promesses de campagne de Dupont et Dupond sont loin d'être tenues. Gageons qu'elles le seront, foi d'animal intérêt et principal. Et cela se fera au détriment de l'existant.

DU PASSÉ FAIRE TABLE RASE

Changement d'expert-comptable, changements d'experts en charge de réaliser les travaux préparatoires aux consultations du CSE : santé économique et financière, politique sociale. Les remplacer par des « amis » proches de Dupont et l'autre de Dupond. Et surtout marquer de son sceau le CSE quitte à supprimer ce qui donnait satisfaction.

Dans ce contexte, les retraités et futurs retraités ont peut-être

des cheveux blancs à se faire car le CSE n'a aucune obligation de maintenir leurs droits et ils ne votent pas. Alors, à quel titre devraient-ils continuer de bénéficier des prestations du CSE ? Sud espère que l'avenir lui donnera tort. Mais rien n'est moins sûr.



Bientôt, après avoir sacrifié ce qui faisait l'exemplarité, la créativité, la variété de l'offre de notre Comité d'entreprise sur l'autel de la simplification, ils pourront passer à la redistribution paresseuse de chèques vacances, chèques culture, chèques cadeaux et autres chèque emploi service dont ils rêvent depuis toujours. Dans ce cas, quel avenir pour les employés du CSE ?

Enfin, le CSE deviendra un parmi tant d'autres. Un de plus qui pourra se vanter de donner dans la petite épicerie de luxe à coups de champagne, foie gras et autre caviar, tout ce qui est susceptible de combler momentanément les appétits de certains. Oubliant rapidement le principe de solidarité qui devrait prévaloir dans une société toujours plus individualiste et inégalitaire.

Mais, au fait, ils font tout ça en votre nom, présumant que vous les avez élus pour ça. Et si ça n'était pas le cas ? Ils s'en moquent.

A PARIS, LE 19 FÉVRIER 2019

N° 2/2019